

VENTE à l'ENCAN du MATERIEL REFORME

Le MAIRE. - J'ai l'honneur de vous soumettre une liste de denrées impropres à la consommation et de matériel réforme par la Commission de contrôle en date du 25 Juillet 1951. (pièce annexe)

Je vous demande de me donner votre accord pour une vente à l'encan. Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

M est soumis à l'approbation  
de Monsieur le Maire  
M. Denis le 12 septembre 1951  
P. le secrétaire Général  
Le chef de service délégué  
M. Gavarini

Approuvé  
M. Denis le 16 septembre 1951  
P. le P. etel et par délégation  
le Secrétaire Général  
M. Perocce